



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE BADMINTON

Le badminton, partout et pour tous !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

Compte-rendu

RUE DE L'HÔPITAL 5
1420 BRAINE-L'ALLEUD
BELGIQUE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
BE 0419 024 756
IBAN : BE63 0680 6961 5008

www.lfbb.be
secretariat@lfbb.be
+32 492 11 96 29



Table des matières

1. Date & Lieu	3
2. Formation de la délégation	3
3. Bilan de la saison 2023-2024	4
A. Inventaire : en mai 2024, la LFBB c'est... ..	4
B. Les principales réalisations.....	6
a. Activités sportives	6
b. Évènements.....	6
c. Communication	7
d. Le Haut Niveau.....	7
e. Le Handisport.....	7
f. Formation cadre	7
g. Consultation des clubs.....	8
4. Bilan de la stratégie 2021-2024	8
A. Axes stratégiques	8
a. Stratégie financière	8
b. Stratégie de communication	9
c. Stratégie Haute Performance	9
d. Stratégie de développement.....	10
B. Perspectives et priorités saison 2024-2025 et stratégie 2025-2030	10
5. Modifications aux statuts	11
6. élections.....	14
A. Commission d'appel	14
B. Collège des vérificateur.rice.s aux comptes	14
7. Divers	14
A. Changements de règlements	14
B. Adaptations du système de classement	15
a. Changements à partir du 1 ^{er} août.....	15
C. Projet Digibad	16
8. Étude de la fidélisation des membres LFBB	17
9. Annexes	19
A. Clubs labellisés	19
B. Formation Juge-Arbitre.....	20
C. Moniteurs brevetés	20

1. DATE & LIEU

Samedi 18 mai 2024, début à 09h30 à l'Andenne Arena (Square Dr. Melin à 5300 – Andenne)

Le bureau de l'assemblée est composé de :

- Pascal BLOGIE (Trésorier)
- Charlotte COESENS (Vice-Présidente)
- Etienne DOUMONT (Administrateur)
- Stefan FERCOT (Vice-Président)
- Benoit FOUQUET-LAPAR (Administrateur)
- Dominique GALLEZ (Administrateur)
- Jean-Pierre HECQUET (Administrateur)
- Marie LEIRENS (Secrétaire administrative et financière)
- Michel PICALUSA (Expert opérationnel – Chargé de mission)
- Mélissa PIRE (Administratrice)
- Marine SEJKENS (Directrice Générale)
- Céline SOMJA (Administratrice)
- Gaëtan VANDERSCHUEREN (Administrateur)

2. FORMATION DE LA DÉLÉGATION

- 65 clubs sont présents
- 47 clubs ont donné procuration

⇒ **Le quorum de présence des 2/3 des clubs actifs (92/137) est atteint.**

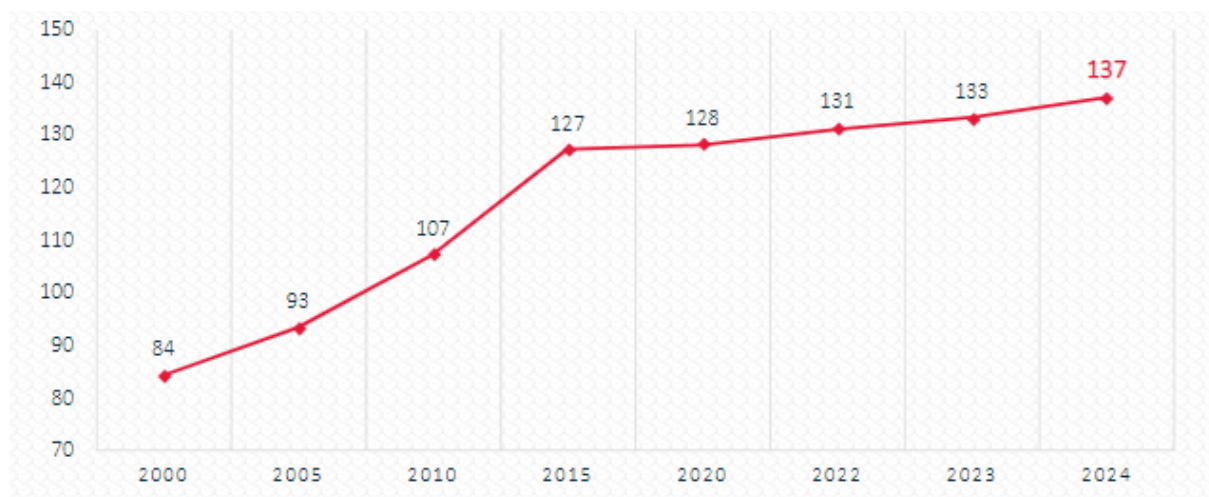
3. BILAN DE LA SAISON 2023-2024

Présenté par Pascal Blogie

A. Inventaire : en mai 2024, la LFBB c'est...

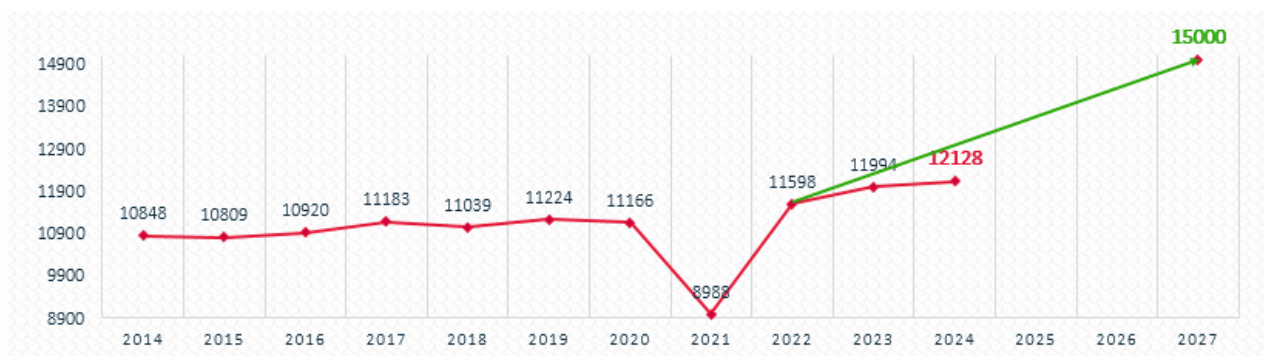
- Une communauté de clubs qui continue à grandir : **142 clubs** (dont 5 clubs inactifs) dont **un nouveau club handibad** (Asbl Les Rollingchairs)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS



- **36 clubs labellisés** (+3 vs. 2023) soulignant une volonté d'augmenter la qualité de l'encadrement et d'élargir la base qualitative
- Un nouveau **record historique de 12.128 membres** au 15 mai 2024, avec un Top 3 constitué de Brussels BC (436), Rixensart BC (266), et BC Namur (228) ... mais la progression reste insuffisante pour l'objectif Cap 15.000 en 2027

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AFFILIÉS



- **29% d'adultes compétiteurs** (-1,2% vs. 2023), avec un Top 3 constitué de JLS Badminton Roux (83), Rixensart BC (79), et Badminton Etterbeek Club (76)
- **31% d'adultes loisirs** (-3,4% vs. 2023), avec un Top 3 constitué de Brussels BC (195), Liège BC (80), et Nambad (76)

- **40% de jeunes** (+6,9% vs. 2023), avec un Top 3 constitué de Brussels BC (167), Rixensart BC (112) & BC Enghien-Silly (104)
- Une **représentation déséquilibrée**, avec 64 % d'hommes et 36 % de femmes
- Un **taux de fidélisation en hausse** et donc, de disparition en baisse (32,2% vs. 35,2% en 2023). Ce sont les jeunes (37%) et les loisirs (41%) les plus concernés.

La LFBB, c'est aussi :

- Une PME (actuellement 8,35 ETP) au service du badminton en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Une des composantes de la Fédération Royale Belge de Badminton (FRBB) ... qui se cherche un nouveau président car Sven Serré vient d'être élu président de Badminton Europe qui n'a toujours pas de président. La co-présidence est assurée par les présidents des deux ligues.
- Comme pour toutes les asbl, une alchimie pas toujours simple entre professionnalisme et bénévolat
- Un mix entre sport pour tous et sport de Haut Niveau
- Un organe d'administration formé de bénévoles engagés, exprimant la diversité tant par l'âge, le genre, les origines régionales que la vision du badminton, et au sein duquel les arbitres sont très bien représentés :
 - Président: Arnaud DELSAUT (BC Jodoigne)
 - Vice-Présidente : Charlotte COESENS (Lift Badminton Le Roeulx)
 - Vice-Président: Stefan FERCOT (BC Nivelles)
 - Trésorier: Pascal BLOGIE (NBC Huy)
 - Administrateur.trice.s:
 - Jean-Pierre HECQUET (Lift Badminton Le Roeulx)
 - Mélissa PIRE (Orneau Bad Club)
 - Céline SOMJA (RBC Verviers)
 - Dominique GALLEZ (Athois le Volant)
 - Gaëtan VANDERSCHUEREN (Brussels Badminton club)
 - Etienne DOUMONT (BC Loverval)
 - Céline BRENU (BC Malmedy)
 - Benoit FOUQUET-LAPAR (Orneau Bad Club)
- Un nouveau responsable de la cellule arbitrage : David DE SIMON ; des responsables Interclubs (71), des officiels techniques (ancienne formation) (13), des juges-arbitres (52), des arbitres (20), des arbitres internationaux représentées par Mélissa PIRE (BEC accrédité) et Aurore LEQUATRE (Juge de ligne BWF), toutes deux également reconnues Arbitre de Haut Niveau par la FWB, sans qui les compétitions n'auraient pas lieu.

- Un « **Meritorious Award** » de BWF attribué à François KAISER, récompensant son dévouement exceptionnel, dans la durée, au service du badminton en Belgique

B. Les principales réalisations

a. Activités sportives

⇒ Une saison d'interclubs avec...

- En quelques chiffres : **356 équipes**, pour un total de **2.399 rencontres (+3%)**, soit **18.962 matches**, auxquelles s'ajoutent 32 équipes dans les championnats loisirs et pour la première fois, l'organisation de séries provinciales.
- Des résultats en Nationale 1 et 2 :

N1	N2
1 ^{er} – Hebad (à nouveau champion) 4 ^{ème} – RBC Verviers	1 ^{er} – BC De Voskes est champion 3 ^{ème} – Bad 79 (Anderlecht) 5 ^{ème} – BC Grâce 6 ^{ème} – Mont-sur-Marchienne RBC 7 ^{ème} – BC Jodoigne

- Des champions LFBB :

Mixte Ligue 1	Dames Ligue 1	Messieurs Ligue 1
Walhain 87 BC	BC GRÂCE	BC GRÂCE

- **117 tournois**, ayant rassemblé **14,682 inscriptions** (vs. 122 tournois et 13,029 inscrits en 2022-2023), et mis en avant par le challenge « *Je joue pour mon club* » ... mais l'arbre 12 cache l'absence de forêt dans les classements supérieurs.
- **15 tournois jeunes amicaux** (TJA) organisés (= 2022-2023)
- Une seconde édition de la **Coupe des Écoles des Jeunes** avec **48 équipes** inscrites (+11 vs. 2023)
- La première saison des **entraînements provinciaux** avec 73 jeunes ayant été sélectionnés



b. Évènements

⇒ Une série d'organisations LFBB avec des clubs partenaires :

- **Yonex Belgian Junior** (YBJ)
Organisé au Coq Mosan – Herstal depuis plus de 10 ans

- **Championnats de Ligue Elites**
Organisés au BAF Fernelmont en 2023 (renouvelé pour édition 2024)
- **Championnats de Belgique Jeunes**
Organisés au BC Namur – Record historique d’inscrits (261)
- **Finale de la Coupe des Écoles des Jeunes**
Organisée avec les Volanteux d’Andenne
- **Championnats de Belgique des « Légendes »**
Organisés à Écaussinnes les 1 et 2 juin prochains et qualificatifs pour les Championnats d’Europe d’août à Heusden-Zolder

c. Communication

- **~15.000 visites** par mois (+0 %) sur notre site web
- 3,837 **abonnés** sur Facebook **(+5%)**
- 1,612 **abonnés** sur Instagram **(+21%)**
- 14 **newsletters** envoyées soit plus de 122,438 emails réguliers avec un taux d’ouverture de **48,05% (+4%)**
- 6 communiqués de presse (+1)
- **100 coupures de presse & 23 reportages TV**

d. Le Haut Niveau

- Lianne TAN
 - Actuellement 50^{ème} mondiale
 - Qualifiée pour ses 4^{èmes} JO
- Clara LASSAUX – 149^{ème} mondiale, championne de Belgique élites SD et DD 2024 + finale open d’Algérie et demi-finale à l’Open d’Espagne et de Hongrie
- Elias BRACKE – 201^{ème} mondial ; vice-champion de Belgique élites SM 2024
- Karla HENRY – 368^{ème} mondiale ; débute en senior
- Deux « espoirs sportifs : Baptiste ROLIN (top 5 Europe u19 en 2023) et Noa DAUPHINAIS (u17)
- Huit « jeunes talents » au CFES et 2 en « satellites »
- 31 jeunes sélectionnés LFBB dans le Groupe « Avenir »

e. Le Handisport

- En fauteuil roulant, Louis GOREZ (13 ans ; BC K2) est champion de Belgique en double messieurs
- Nouveau club des Rollingchairs à Verlaine + nouvelle section parabad au Lienne BC (Lierneux)

f. Formation cadre

- Formations dispensées :
 - Deux formations « **Animateur Badminton** » à l’ULB et l’UCL formant 40 animateurs

- Trois formations « **Moniteur Sportif Initiateur** » en cours avec 51 candidats
 - Une formation « **Moniteur Educateur badminton** » a débuté (11 inscrits)
 - 14 candidats certifiés Adepts durant la saison 2022-2023
- g. Consultation des clubs
- Six soirées tables rondes « LFBB on Tour » réunissant 43 représentants de clubs autour de la thématique compétition
 - Appel aux volontaires pour avis consultatif sur les modifications de règlement envisagées
 - Sondage sur la formule des IC Dames

4. BILAN DE LA STRATÉGIE 2021-2024

Présenté par Marine Seijkens

Les indicateurs chiffrés (KPI) de la stratégie 2021-2024 sont :

- 15.000 membres en 2027 (objectif repoussé à cause du Covid)
- Réduire le turnover des membres de 35% à 25%
- Atteindre 600 formés MSAnim, 132 MSIn et 12 MSEd
- Augmenter le nombre de clubs de 130 à 140
- Augmenter les compétiteurs de 3.500 à 4.500 (+15%)

A. Axes stratégiques

a. Stratégie financière

En 2023, les économies réalisées ont dépassé 18.000 € et les outils de monitoring comptable sont en place. Depuis 2021, 313.000 € de subsides supplémentaires ont été obtenus, hors subsides récurrents à l'emploi, avec une optimisation presque maximale. L'optimisation des subsides publics et la recherche de sponsors se poursuivent, bien que de nouveaux partenaires de service, et non financiers, aient été trouvés. Le projet Digibad est, quant à lui, en retard.

⇒ Objectif de pérenniser nos ressources atteint, assurant le financement des projets futurs

 Support financier	● Dans les délais I.	<div style="width: 83%;"><div style="width: 83%;"></div></div> 83 %
 DigiBad - Optimiser les outils digitaux et automatiser les tâches manuelles	● En retard Il y a ...	<div style="width: 23%;"><div style="width: 23%;"></div></div> 23 %
 Optimiser la gestion comptable - Etablissement d'une comptabilité analytique	● Dans les délais I.	<div style="width: 87%;"><div style="width: 87%;"></div></div> 87 %
 Réaliser des économies	● Dans les délais I.	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %
 Création d'évènements/activités loisirs payants ET autofinancement de projets/activités	● Dans les délais I.	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %
 Adopter une stratégie sponsoring/marketing & recherche active de sponsors/partenaires privés	● Dans les délais I.	<div style="width: 87%;"><div style="width: 87%;"></div></div> 87 %
 Diversification des subsides/exploitation au maximum/optimalisation des subsides publics	● Dans les délais I.	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %

b. Stratégie de communication

La communication externe s'est concentrée sur la visibilité de la LFBB dans la presse (communiqués et reportages) ainsi que sur l'organisation d'événements qualitatifs. La

 Mixité & Badminton au féminin - GirlMinton	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 66%;"><div style="width: 66%;"></div></div> 66 %
 événements	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %
 Stratégie de communication LFBB	● En attente Il y a 2 ...	<div style="width: 33%;"><div style="width: 33%;"></div></div> 33 %
 Amélioration de la communication externe	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 58%;"><div style="width: 58%;"></div></div> 58 %
 Amélioration de la communication interne	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %

communication interne a inclus des tables rondes, notamment lors des AG. De nombreuses actions se poursuivent, avec des ajustements possibles pour la stratégie 2025-2030.

c. Stratégie Haute Performance

Les actions en cours se poursuivront dans la prochaine stratégie, avec un alignement de la filière vers l'élite qui bénéficiera à tous les niveaux, dont le développement jeunesse. L'accent est mis sur la qualité mais la quantité est une préoccupation pour former nos élites de demain. Le focus est aussi mis sur les collaborations au niveau national et international, ainsi que sur l'acquisition d'expertise à l'étranger. Le groupe Avenir reste une priorité pour développer les passionnés et les élites de demain.

 IdHP: Identification des Hauts Potentiels	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 20%;"><div style="width: 20%;"></div></div> 20 %
 Double carrière	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %
 Staff	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 80%;"><div style="width: 80%;"></div></div> 80 %
 Facilités	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;"></div></div> 100 %
 Support au développement sportif de l'athlète	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 87%;"><div style="width: 87%;"></div></div> 87 %
 Population	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 75%;"><div style="width: 75%;"></div></div> 75 %
 Structure et organisation	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 75%;"><div style="width: 75%;"></div></div> 75 %
 Support financier	● Dans les délais Il y...	<div style="width: 83%;"><div style="width: 83%;"></div></div> 83 %

d. Stratégie de développement

La stratégie de développement est mitigée en raison de la charge excessive de projets. La priorité était la fidélisation des membres pour accroître leur nombre, la captation étant moins prioritaire. La promotion de la mixité s'est faite par les communications et les TJA. Le développement jeunesse a avancé avec les TJA et la Coupe des Écoles des Jeunes, la dernière phase de l'offre jeunesse étant en conception. Le soutien ministériel a été crucial pour le développement de nos clubs à travers la labellisation. La formation des cadres reste une priorité, tout comme l'actualisation de l'offre de compétition et du système de classement. Certains projets, comme ceux pour les seniors et les loisirs, ont été annulés.

Captation/recrutement	À risque Il y a 2 ...	66 %
Officiels techniques	En attente Il y a ...	42 %
Mixité & Badminton au féminin - GirlMinton	Dans les délais Il ...	66 %
Soutenir et dynamiser la Labellisation (professionnaliser l'environnement du badminton en FWB)	Dans les délais Il ...	77 %
Formation des Cadres	En retard Il y a 2 ...	34 %
Bad'Seniors	En attente Il y a ...	0 %
Bad Loisirs	En attente Il y a ...	30 %
Développer une offre sportive adaptée à la Jeunesse (qualitatif 7-26ans)	Dans les délais Il ...	61 %
Administration	En attente Il y a ...	37 %
Compétitions	Dans les délais Il ...	66 %

B. Perspectives et priorités saison 2024-2025 et stratégie 2025-2030

La saison prochaine mettra l'accent sur le projet Digibad, le système de classement, la formation des cadres et le développement de la jeunesse. La nouvelle stratégie globale sera élaborée en collaboration avec l'OA, le personnel et les clubs tout au long de l'année 2024.



5. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Présentées par Michel Picalausa

Plusieurs modifications des statuts LFBB ont été présentées aux clubs pour vote. Il a été proposé aux clubs de voter l'ensemble des modifications en bloc par facilité. Aucun club ne s'y est opposé.

Article 9 : Membres adhérents

Motivation : Ajout de règles de sortie d'un membre adhérent car devenue une mention obligatoire dans les statuts + pour couvrir les cas graves entraînant une exclusion

- 1) Le membre adhérent peut être exclu de l'association lorsqu'il s'est rendu coupable d'une infraction aux Statuts ou au Règlement d'ordre intérieur ou encore lorsqu'il a adopté un comportement qui nuirait à l'association en raison de son atteinte à l'éthique sportive, aux lois de l'honneur et de la bienséance.
- 2) L'exclusion d'un membre adhérent peut être prononcée par l'Organe d'administration à la majorité des 2/3 des voix des administrateurs présents ou valablement représentés et pour autant que les 2/3 au moins des administrateurs soient présents ou valablement représentés.
- 3) En attendant de rendre une décision d'exclusion, l'Organe d'administration peut préalablement suspendre le membre adhérent de toutes activités. La suspension d'un membre adhérent peut être prononcée à la majorité des 2/3 des voix des administrateurs présents ou valablement représentés et pour autant que les 2/3 au moins des administrateurs soient présents ou valablement représentés.
- 4) Le membre adhérent proposé à l'exclusion ou à la suspension est invité à faire valoir ses explications devant l'Organe d'administration avant que celui-ci ne statue. Ce dernier pourra, s'il le désire, être assisté d'un conseil de son choix.
- 5) Durant la période de suspension prononcée à titre temporaire par l'Organe d'administration, les droits du membre adhérent sont suspendus.
- 6) La sanction d'exclusion ou de suspension prise à l'égard d'un membre adhérent lui est notifiée par lettre recommandée.

Article 18 : Nomination, démission et révocation des administrateurs (18.1.A)

Motivation : Ajout d'un critère d'éligibilité (ne pas être frappé d'une interdiction de gérer) imposé par la loi

A. Pour être admis comme candidat, toute personne doit remplir les conditions suivantes :

- I. Être âgée de 18 ans au moins ;

- II. Jouir des droits civils et politiques et présenter sur demande un certificat de bonne vie et mœurs ;
- III. En aucun cas, être frappé d'une interdiction de gérer dans des pays de l'Espace économique européen ;
- IV. [...]

Article 18 : Nomination, démission et révocation des administrateurs (18.1.B)

Motivation : Suppression du vote consultatif relatif à une déclaration d'intention générale du candidat président. Dans la pratique, il n'y a pas de telle déclaration.

Actuel

III. Les candidatures à la fonction spécifique de président, doivent être précisées. Tout administrateur en poste ou candidat désirant assurer la fonction de président de la L.F.B.B. sera tenu de présenter, lors de l'assemblée générale, une déclaration d'intention générale pour la durée de son mandat, reprenant ses projets, objectifs, attentes et échéances. Un vote consultatif sera organisé concernant cette déclaration d'intention générale

Proposition

III. Les candidatures à la fonction spécifique de président, doivent être précisées. Tout administrateur en poste ou candidat désirant assurer la fonction de président de la L.F.B.B. ~~sera tenu~~ aura la possibilité de présenter, lors de l'assemblée générale, une déclaration d'intention générale pour la durée de son mandat, reprenant ses projets, objectifs, attentes et échéances. ~~Un vote consultatif sera organisé concernant cette déclaration d'intention générale~~

Article 18 : Nomination, démission et révocation des administrateurs (18.3)

Motivation : Précision sur la durée du mandat du Président ; pour les administrateurs qui deviennent président (ou qui démissionnent de la présidence) en cours de mandat

Actuel

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans. Elle passe à quatre ans pour le président.

Proposition

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans. ~~Elle passe à quatre ans pour le président.~~ Cette durée est prolongée d'un an pour l'administrateur qui est élu Président et ce, quel que soit le moment du début de sa présidence. Si le Président met un terme à sa fonction en cours de mandat, ce dernier repasse à trois ans pour autant qu'il n'était pas déjà dans sa 4ème année de mandat.

Titre VII : Les responsabilités des membres des organes de gestion de l'association Article 22 : Responsabilité des administrateurs et des délégués à la gestion journalière

Motivation : Ajout de l'article ; imposé par le code des sociétés et associations (CSA)

- 1) Conformément au Code des sociétés et des associations, les administrateurs ainsi que les délégués à la gestion journalière sont responsables envers l'ASBL des fautes commises dans leur gestion. Ils sont également responsables envers l'ASBL et les tiers de leurs fautes extracontractuelles. La responsabilité des administrateurs et des délégués à la gestion journalière est néanmoins limitée au plafond fixé par le Code des sociétés et des associations, cette limitation de responsabilité ne trouvant pas à s'appliquer dans les cas prévus dans ce même Code. Afin de couvrir la responsabilité des administrateurs et des délégués à la gestion journalière, l'ASBL souscrit une assurance RC-administrateurs.
- 2) Les administrateurs sont solidairement responsables notamment des décisions et des manquements de l'organe d'administration et tout dommage résultant d'infractions aux dispositions du Code ou aux statuts de l'ASBL. Ils sont néanmoins déchargés de leur responsabilité solidaire quand ils n'ont pas contribué à la décision fautive à la condition qu'ils l'aient dénoncée à l'organe d'administration conformément au Code des sociétés et des associations.
- 3) Si l'ASBL connaît des faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'activité économique de l'ASBL, l'organe d'administration doit délibérer sur les mesures qui doivent être prises pour assurer la continuité de l'activité économique de l'ASBL pendant une période minimale de douze mois. Il informe les membres de la gravité de la situation et des mesures décidées pour remédier à celle-ci et, au besoin, convoque l'assemblée générale.

+ Mise en conformité avec le décret éthique sportive imposé dans le cadre de la reconnaissance des fédérations sportives

+ Suppression des dates de référence des décrets auxquels sont soumis le LFBB et ses clubs affiliés pour éviter de modifier les statuts à chaque modification de décret.

APPROBATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS

Majorité des 2/3 nécessaire (sans les abstentions)

⇒ Pour	112
⇒ Contre	0
⇒ Abstentions	0

⇒ Modifications approuvées à l'unanimité

6. ÉLECTIONS

Les votes ont été dépouillés sous la supervision d'Etienne DOUMONT (administrateur), avec Leila BAKKALI et Sébastien GALLET en tant qu'assesseurs.

A. Commission d'appel

Il y a 4 candidats pour 12 places vacantes. La commission nécessite un minimum de 4 membres pour pouvoir siéger.

⇒ Résultat des votes sur 109 exprimés

Yves COLLIN	97 VOIX => ÉLU
Christophe FLOHIMONT	104 VOIX => ÉLU
Thibault MICHAUX	107 VOIX => ÉLU
Bernard VAN EYLL	101 VOIX => ÉLU

⇒ Les 4 candidats sont élus à la majorité absolue

B. Collège des vérificateur.rice.s aux comptes

Il y a 2 candidates pour 3 places vacantes.

⇒ Résultat des votes sur 111 exprimés

Aurore LEQUATRE	109 VOIX => ÉLUE
Isabelle SCHOEPP	109 VOIX => ÉLUE

⇒ Les 2 candidates sont élues à la majorité absolue

7. DIVERS

Présentés par Michel PICALAUSA & Michaël PETRE

A. Changements de règlements

⇒ Art. 104.2 : Pour toute **nouvelle demande d'organisation** d'un tournoi, il est interdit d'être situé **à moins de 50km**, par le trajet habituellement le plus court, d'un autre tournoi proposant une même discipline dans un même classement le même jour.

⇒ Ajout Art. 115.1 : Lors des championnats de Ligue Élite, les **périodes de repos entre deux matchs** sont les suivantes :

a) Pour les finales et demi-finales

- 60 minutes, quelles que soient les disciplines jouées

Ou

- 30 minutes si le joueur est qualifié dans 2 disciplines ou plus

b) Pour les autres matches

- 30 minutes
- ⇒ Art. 209,3 : Modification du nombre de têtes de série pour les championnats LFBB
- ⇒ En interclubs :
 - a) Le **nombre maximal** de joueurs dans un noyau passe de 10 à **12** (aucune limite pour les divisions provinciales et la dernière division de district)
 - b) **Suppression de la pénalité** liée à une équipe classée dernière de sa série
 - c) Modification des **critères des divisions provinciales** :
 - Classements 9 plus autorisés
 - Indice maximum de 700pts en mixte ; 560 en messieurs et dames
 - Exception pour les équipes championnes de P1 (choix d'aller en district) ; si moins de 5 équipes en P1 → dernière division de district
 - d) Utilisation du **volant synthétique par défaut en IC loisirs** (sauf si accord entre les joueurs)

B. Adaptations du système de classement

- a. Changements à partir du 1^{er} août
- ⇒ **Interdiction** de s'inscrire dans un **classement supérieur** (en double, au moins un des deux joueurs doit avoir le classement du tableau ; max 2 classements d'écart entre 2 partenaires)
 - ⇒ Les **tableaux en série** sont recommandés mais obligation de scinder en tableaux de classements distincts si la scission génère des tableaux de 8 joueurs/paires au minimum. Les ligues peuvent imposer des tableaux séparés pour les 11 et 12.
 - ⇒ **Seuils de montée** revue à la baisse (70% de victoires vs. 75%) ; **seuils de descente** revus à la hausse (35% de victoires vs. 30%)
 - ⇒ **Moyenne** calculée sur les **20 derniers matches** sur 52 semaines maximum
 - ⇒ En **double**, les **défaites** contre une paire **plus d'un classement supérieur** ne sont plus valides
 - ⇒ Evaluations mensuelles
 - ⇒ **Protection de 6 mois** après une descente
 - ⇒ Une demande de réévaluation peut être demandée à tout moment à sa ligue. Les **demandes de montée** seront analysées et validées sur base de **critères objectifs (performances en tournoi)** :
 - Seuil de points atteint = demande validée
 - Seuils en simple

Classements	Hommes	Femmes
10 à 1	16	8
12 & 11	12	6

- Seuils en double

Classements	Hommes	Femmes
10 à 1	32	16
12 & 11	24	12

- Le vainqueur d'un tableau gagne 1 pt par joueur de son classement présent dans le tableau ; 2 pts pour un classement supérieur
 - Le finaliste gagne 50% des points qu'il aurait pris en étant vainqueur
 - Les ½ finalistes gagnent 25% des points qu'ils auraient pris en étant vainqueurs (pour les joueurs 12 uniquement)
- ⇒ Les mêmes calculs seront opérés pour les tableaux KO et les poules
 - ⇒ Après une montée, le compteur retombe à 0
 - ⇒ Montée d'un classement à la fois
 - ⇒ Seuls les tournois LFBB sont pris en compte
 - ⇒ Minimum 4 joueurs/paires dans un tableau messieurs ou mixte ; 3 joueuse/paires dans un tableau dames pour valider ses points
 - ⇒ Compteurs des joueurs visibles en ligne

C. Projet Digibad

Le projet vise à simplifier les tâches administratives, à réduire les tâches répétitives, à offrir de nouveaux services aux clubs tout en maîtrisant le budget et à améliorer la communication avec les membres.

Pour atteindre ces objectifs, les deux ligues ont opté pour la plateforme **Twizzit**, une société belge financièrement solide avec une grande expérience avec les fédérations et clubs sportifs, notamment au rugby et hockey.



Twizzit offre de nombreux avantages, notamment un gain de temps considérable pour la gestion de club (gestion simplifiée des affiliations, des inscriptions aux divers événements, et des facturations & paiements, calendriers, attestations mutuelles auto-générées, ...) tout en assurant une conformité au GDPR.

En nationalisant le contrat avec Badminton Vlaanderen, les ligues ont réussi à négocier un tarif avantageux pour les clubs. Le coût de toutes les licences pour la saison 2024-2025 sera pris en charge par la LFBB. Une participation sera demandée à l'avenir.

La seconde phase s'attaquera au développement de la plateforme pour la gestion des tournois et des interclubs.

Une courte vidéo de présentation est diffusée

Le trésorier de Bad79, utilisateur de Twizzit avec son club, fait un retour d'expérience et présente les avantages du logiciel et les points d'attention.

Timing de la première phase



8. ÉTUDE DE LA FIDÉLISATION DES MEMBRES LFBB

Présentée par Loup STRUVAY – Stagiaire LFBB

Notre stagiaire, Loup STRUVAY, étudiant en management des organisations sportives à l'UCL, a présenté l'analyse des résultats de son étude sur le taux de désaffiliation des membres (turnover) à l'assemblée.

A l'analyse, le taux de fidélisation de la LFBB est considéré comme moyen. Par statut, le taux est :

- Au-dessus de la moyenne pour les joueurs de plus de 50 ans.
 - Dans la moyenne pour les compétiteurs.
 - Sous la moyenne pour les jeunes et les 18-25 ans.
- ⇒ Viser une réduction du turn-over à 30%.
- ⇒ Pour croître en nombre de membres, adopter une approche équilibrée entre augmentation du taux de fidélisation et recrutement de nouveaux membres, en s'inspirant de la fédération danoise.
- ⇒ Prioriser la fidélisation des jeunes jusqu'à 25 ans.

L'étude a permis d'identifier 10 recommandations clés pour soutenir la fidélisation au sein des clubs (*commandements*) :

1. Au **plaisir de la pratique du badminton** tu donneras la priorité
2. Des **Opportunités de jeu** (partenaires de jeu, terrains disponibles) et du **jeu libre** tu garantiras
3. Une **ambiance conviviale** tu créeras et entretiendras
4. L'**esprit d'équipe et le soutien entre les membres** tu favoriseras
5. A l'**intégration de tous tes membres** tu veilleras
surtout chez tes nouveaux joueurs
6. Un **encadrement de qualité** et des **opportunités de progression** à tes membres de tout niveau et de tout âge tu offriras
surtout pour tes jeunes
7. La **participation aux tournois** tu encourageras
dès la 2^{ème} année de pratique, spécifiquement pour les femmes et les 18-25ans
8. Une **place dans une équipe interclubs** tu proposeras
à tes membres compétiteurs, tes 18-25 ans et tes joueurs de + de 3 ans d'ancienneté
9. Des **tarifs et cotisations abordables** tu appliqueras
10. À la **flexibilité des horaires** pour tes membres loisirs tu veilleras

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE TERMINE À 12H21 ET EST SUIVIE D'UN STAND POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES CLUBS, AINSI QUE DE DEUX TABLES RONDES SUR LE SYSTÈME DE CLASSEMENTS ET LE BILAN DE LA LFBB.

9. ANNEXES

A. Clubs labellisés

Labels **INITIATION** (36 clubs)

NBC Huy	BC Saive	Les Volanteux	Malmedy BC
Liège BC	Evere BC	Brussels Badminton Club	Walhain 87 BC
RBC Verviers	Rixensart BC	Orneau Bad Club	Ciney Badminton
Grâce BC	BC Waremme	Martelange BC	BC Marche
Kraainem BC	BC Jodoigne	Badminton Légglise	BC Les Valeureux Liégeois
BC Namur	BC Enghien-Silly	Badiator Academy	Lift Badminton Le Roeulx
Bad79	BC Ecaussinnois	Badminton Attert	Les Volants
BC Seraing	BC Ohey	BC Louviérois	Les Fous du Volant
Badminton Etterbeek Club	BAF Fernelmont	BC Manage	Cestro'Bad

Labels **COMPÉTITION** (16 clubs)

NBC Huy	BAF Fernelmont
RBC Verviers	Orneau Bad Club
Grâce BC	Martelange BC
Kraainem BC	BC Manage
Bad79	Badminton Club Namur
BC Enghien-Silly	Evere BC
Ciney Badminton	BC Waremme
BC Ecaussinnois	BC Ohey

Labels **ESPOIR** (12 clubs)

Grâce BC	BC Ecaussinnois
Kraainem BC	Brussels BC
BC Seraing	Martelange BC
Rixensart BC	Badiator Academy
BC Enghien-Silly	Badminton Attert
Ciney Badminton	BC Waremme

B. Formation Juge-Arbitre

5 candidats ont réussi la formation arbitre/juge-arbitre cette saison

Jérémy	Matthys	Brussels BC
Olivier	Emond	Jet'Plume
Marie	Anthonioz	Python
Marie-Hélène	Nys	Badminton Saint-Ghislain
Zéphyrin	Barras	Walhain 87 BC

C. Moniteurs brevetés

Nom	Prénom	Club
Bonnet	Guillaume	Grâce BC asbl
Packu	Baptiste	Grâce BC asbl
Van Humbeeck	Denis	BAF Fernelmont
Zimmermann	Nina	Mont-sur-Marchienne RBC Asbl
Cansse	JOACHIM	Royal Badminton Club Verviers
Boxus	Florian	BC Villers-Wanze asbl
Carette	Elliot	BC Enghien-Silly
Durieux	Marie	Badminton Club Floreffe
Henry	Estelle	Badminton Club Floreffe
Polart	Dimitri	Badminton Club Ecaussinnois asbl
Brichard	Jean-Yves	BC K2
Castillo Jimenez	Angela Maria (VAFE)	BC Jodoigne
Delsaut	Arnaud (VAFE)	BC Jodoigne
De Saulnier	Kevin	Brussels Badminton Club